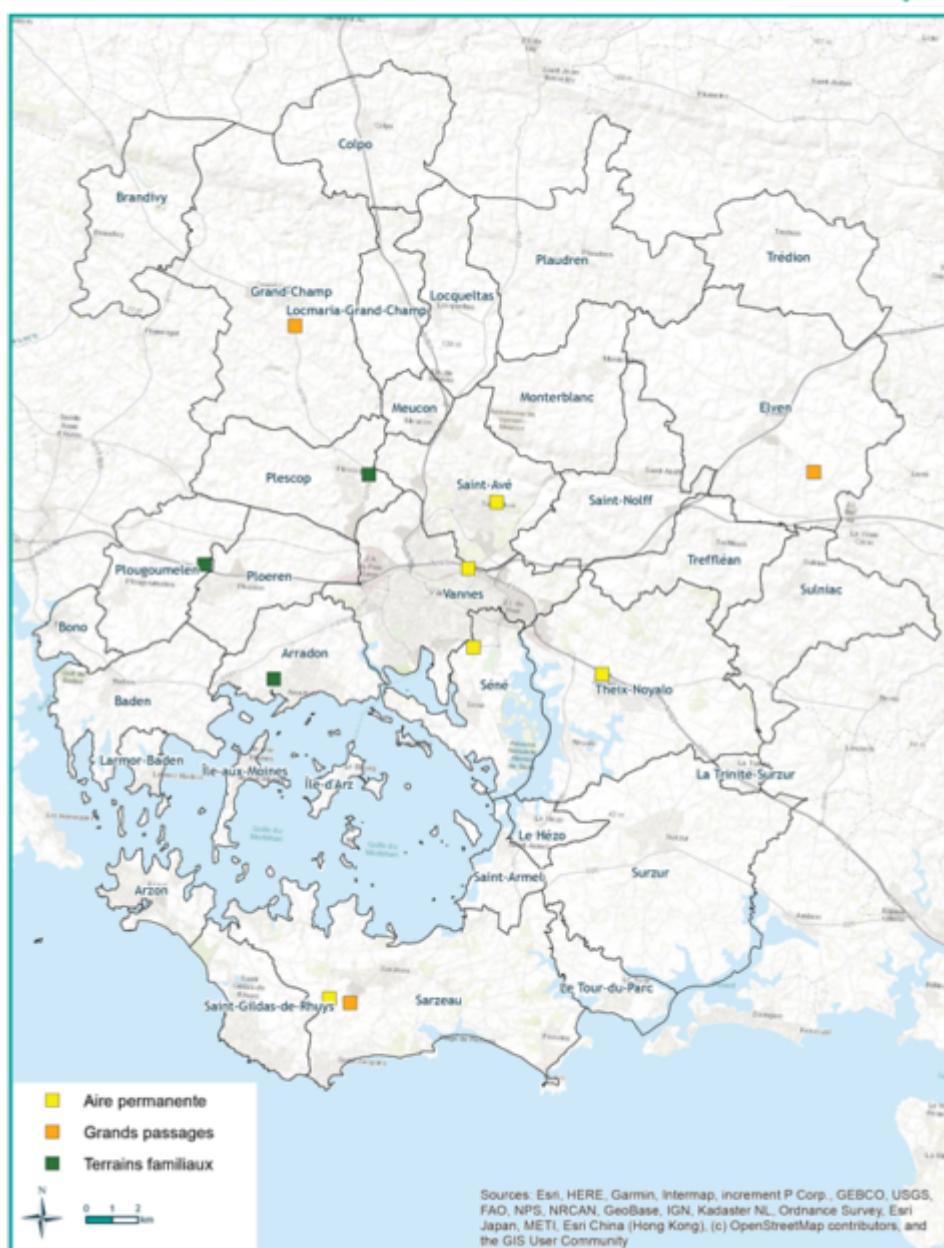


# Accueil des gens du voyage

## Offre d'accueil du territoire

L'agglomération est responsable de la gestion des aires d'accueil qu'elle a confié à l'association SOLIHA dans le cadre d'un marché de prestation de service public. Elle recherche aussi des terrains estivaux et accompagne de façon spécifique certaines familles. Conformément aux exigences règlementaires identifiées dans le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, la communauté d'agglomération mène également une réflexion d'ensemble sur le territoire et assure un accompagnement quant à la création de terrains familiaux.

### Aires d'accueil des gens du voyage



## Le schéma départemental

Ce schéma fait l'état des lieux des réalisations en matière d'aires d'accueil dans le département du Morbihan. Il fixe notamment les nouvelles orientations pour les six années à venir : création de nouvelles aires d'accueil ou de grands passages et développement de l'habitat diversifié.

Dans le cadre du schéma départemental, des actions socio-éducatives et économiques, de la scolarisation à l'insertion professionnelle sont également développées.

[Schéma Départemental 2023-2029 sur www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)

## Informations complémentaires

### Contact

#### Service Habitats Spécifiques

- [02 97 68 14 24](tel:0297681424)
- [SOLIHA – Numéro d'astreinte à contacter pour toute demande d'installation ou d'intervention sur les terrains d'accueil de l'agglomération 06 16 82 23 93](#)
- [Contacter](#)